

RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITE 2021-2022

GRIMPE D'ARBRE :

Pour sa deuxième année d'activité l'Asseve a réalisé une saison estivale. Elle a obtenu un partenariat avec la ville de Monistrol pour développer la grimpe d'arbre. La ville nous donnant l'accès à deux cèdres du Liban, qui ont pu accueillir les animations d'un Educateur Grimpe d'Arbre.

L'association s'est affiliée aux réseaux **SNGEA** des grimpeurs d'arbres.

Ainsi plus de 253 personnes ont profitées d'initiations à la grimpe d'arbre et à la biologie végétale, pendant le mois de Juillet 2022.

EAU-LIBRE :

L'Asseve a aussi signé une convention avec le département de la Haute-Loire pour accueillir des stages d'eau libre au Lac du Bouchet « 43510 Cayres ». Ces stages ont malheureusement dû être annulés à cause d'une blessure de l'éducateur en charge du projet. Nous espérons que la convention sera renouvelée l'année prochaine.

L'association S'est affiliée à la **Fédération Française de Natation**.

Suite à ces activités, 93 personnes ont adhéré à l'association, ce qui ancre définitivement notre association dans une démarche de développement réussie.

Les objectifs pour l'année 2022-2023 sont :

- Trouver des partenaires en subvention.
- Continuer à développer le nombre d'adhérents
- Trouver de nouveaux sites d'accueil pour les activités.
- Etendre les initiations grimpe d'Arbre sur Juillet-Aout.
- Proposer des stages de grimpe d'arbre : « Grimpeur Autonome ».
- Continuer le développement des stages Eau-Libre.
- Proposer des animations en lien avec des collectivités territoriales (festivals ou animations locales etc...)
- Développer un stage d'initiation de Raid-Multisport.

Pour l'ASSEVE : 25/08/2022

DOMINQUE PAULET

